

Roy MacLaren, estime que le rôle de l'OMC va s'accroître et qu'elle sera amenée à intensifier la coopération entre les blocs commerciaux actuels et à rapprocher l'Europe, l'Asie et les Amériques.

Le Canada a incité ses partenaires du G-7 à faire en sorte que l'OMC soit assez forte pour guider le monde vers le XXI^e siècle et lutter contre le protectionnisme. En outre, il est essentiel que l'OMC

*« La prospérité
d'une nation commerçante
est tributaire de la prospérité d'autrui.
Si les autres nations sont pauvres,
elle ne peut s'enrichir. »*

Thomas Paine, *The Rights of Man*, 1792

fonctionne bien pour mener à terme les négociations, qui n'ont pu être conclues dans le cadre de l'Uruguay Round, touchant des domaines comme les services financiers, les télécommunications, le transport maritime et les achats publics de biens et de services.

Certains pays, avec à leur tête les États-Unis, veulent incorporer des normes relatives aux conditions de travail et à l'environnement dans les règles commerciales. Ils soutiennent qu'ils font face à une concurrence injuste de pays, surtout dans les régions en développement, où les employeurs ne sont pas tenus d'équiper leurs installations de matériel antipollution ou de mettre en place des mesures de sécurité au travail. Ce point de vue a tendance à rallier des appuis dans les pays riches, mais il faut être conscient du fait qu'il peut constituer une forme déguisée de protectionnisme. C'est là une question difficile que devra régler l'Organisation mondiale du commerce.

L'OMC devra aussi se pencher sur les principes de l'adhésion de nouveaux membres. Le Canada estime que, pour y être admissibles, les États doivent souscrire aux principes de l'économie de marché, du système commercial multilatéral et du libre accès à leurs propres marchés.

De nouvelles difficultés se posent sans cesse au système commercial international. La mondialisation en est un. Grâce aux moyens modernes de communication et de transport, les entreprises peuvent s'implanter presque n'importe où dans le monde. Par exemple, une compagnie d'assurance canadienne a installé son bureau d'examen des demandes d'indemnisation aux Antilles, tandis qu'une société qui vend des bases de données sur CD-ROM fait saisir les données en Inde. Aussi les

travailleurs canadiens ne concurrencent-ils plus uniquement leurs homologues américains mais également ceux du monde entier; et surtout ceux des pays où les salaires et les impôts sont moins élevés.

La mondialisation a accru la nécessité de la coordination et de la coopération à l'échelle internationale; les sommets du G-7 permettent de mieux coordonner les politiques économiques (relatives, par exemple, aux taux d'inflation et d'intérêt, à la promotion des échanges commerciaux et des investissements, à la création d'emplois) et donnent aux dirigeants l'occasion d'identifier les dossiers critiques et les priorités mondiales.

L'URUGUAY ROUND

Selon un observateur qui a assisté à toutes les négociations de l'Uruguay Round, on aurait dû les rebaptiser les Pourparlers pour parler.

Conclu en 1947, l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce a toujours eu pour objectif d'accroître le commerce international et la libre circulation des biens entre les pays en abaissant les tarifs, contingents et autres entraves aux échanges commerciaux ou en les assujettissant à des contrôles. Vers la fin des années 80, il était toutefois devenu nécessaire de moderniser le GATT et de régler de nouveaux problèmes.

Pendant sept ans, les négociateurs de 117 pays se sont livrés à un véritable marathon qui les a menés de Punta del Este (Uruguay) à Genève. Toutefois, les États-Unis et la Communauté européenne se sont longtemps opposés sur la question des subventions agricoles et les pourparlers ont failli avorter à plusieurs reprises. Rappelons cependant que les désaccords et les retards sont inévitables dans de telles négociations et que les participants recourent souvent aux uns et aux autres pour marquer des points. Au bout du compte, les adversaires ont reconnu qu'il était plus avantageux de collaborer que de poursuivre l'affrontement, et un accord est intervenu en décembre 1993. Pour la première fois, des secteurs comme les services, l'agriculture et la propriété intellectuelle étaient assujettis aux règles du GATT. Certains économistes croient que l'accord pourrait ajouter jusqu'à 200 milliards de dollars par année au volume des échanges commerciaux.

Le ministre du Commerce international, Roy MacLaren, a déclaré que l'accord du GATT ouvre les marchés aux exportations canadiennes et que cela augure bien pour le Canada. Les tarifs sur les pâtes et papiers, les produits pharmaceutiques et les produits chimiques seront éliminés, et ils seront réduits sur le bois et les métaux non ferreux à l'exception de l'aluminium. Les Européens ont toutefois sabordé les réductions tarifaires sur l'aluminium, important produit d'exportation du Canada, afin de protéger l'industrie française.